

Internet, ordinateur

Le fossé numérique se réduit mais reste important

Régis Bigot

En 2005, plus d'une personne sur deux est équipée d'un ordinateur à domicile et plus d'une sur trois dispose d'une connexion à Internet. Il y a dix ans à peine, seulement 18 % de la population disposaient d'un micro-ordinateur et Internet était quasiment inconnu du grand public. Au cours de la même décennie, le téléphone mobile s'est massivement diffusé et les produits électroniques grand public se sont multipliés (lecteurs/enregistreurs de DVD, appareils photos numériques, baladeurs MP3, etc.). Les innovations arrivent sur le marché tellement vite qu'il est impossible de dire aujourd'hui quel sera le paysage numérique des dix prochaines années.

Pourtant, les enquêtes du CRÉDOC montrent que les nouvelles technologies se diffusent très inégalement au sein de la population. Les cadres sont trois fois plus souvent connectés à Internet que les ouvriers, les diplômés du supérieur le sont cinq fois plus que les non-diplômés, l'écart entre les hauts et les bas revenus étant du même ordre. Ces inégalités diminuent assez lentement ces dernières années. À l'heure où une part croissante des connaissances et de l'information circule sur les réseaux numériques, ces résultats nous interpellent sur les risques d'exclusion d'une partie de nos concitoyens de la société de l'information.

Ordinateur, connexion internet : de fortes inégalités

Pour de nombreux économistes, la troisième révolution industrielle est engagée et repose sur les technologies de l'information et de la communication. Une nouvelle dynamique économique dont on espère qu'elle tirera la croissance et créera des emplois.

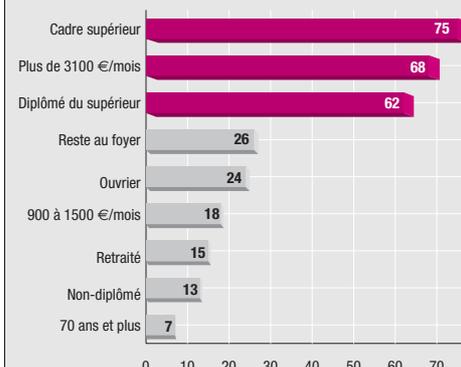
Ces espoirs sont pourtant mêlés d'inquiétudes, car l'équipement informatique de la population se caractérise par de très fortes inégalités. Par exemple, 75 % des cadres supérieurs disposent d'une connexion Internet à domicile, contre seulement 24 % des ouvriers, 15 % des retraités et 13 % des non-diplômés. Il en va de même pour l'ordi-

nateur : 83 % des titulaires de revenus supérieurs à 3100 euros mensuels sont équipés, contre seulement 31 % des personnes percevant moins de 1500 euros. Une évidence s'impose : tout le monde n'a pas également accès aux outils informatiques.

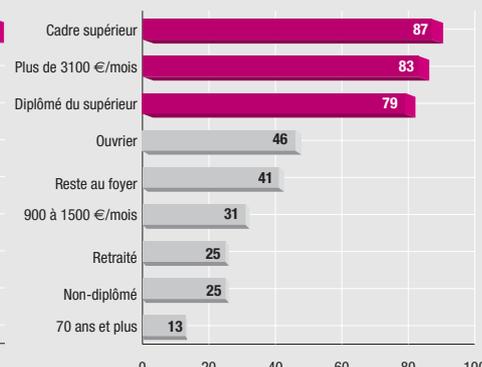
Plusieurs questions se posent : le « fossé numérique » existant entre les différentes catégories va-t-il en se réduisant ? Si c'est le cas, à quel rythme ? Peut-on espérer qu'Internet et l'ordinateur deviennent un jour aussi répandus que l'est aujourd'hui la télévision ? Car les promesses de la Nouvelle Économie ne pourront se réaliser que si l'ensemble de la population est en mesure de maîtriser ces nouveaux outils.

Ordinateur et Internet : les cadres nettement mieux équipés que les ouvriers

Proportion d'individus disposant d'une connexion Internet à domicile, en %



Proportion d'individus disposant d'un ordinateur à domicile, en %



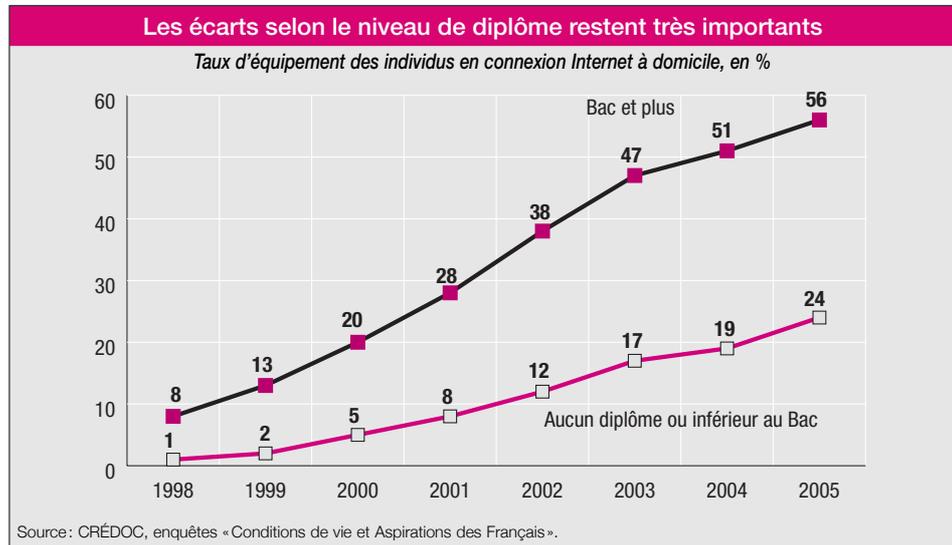
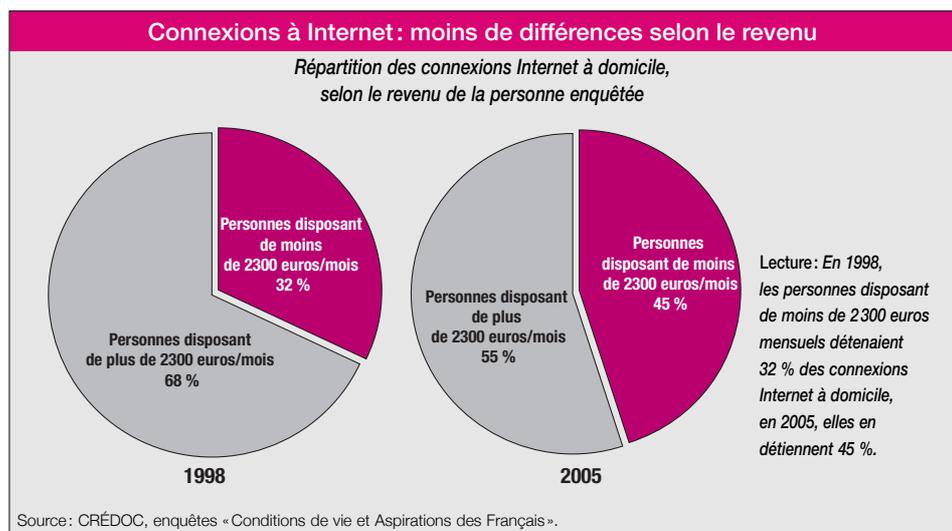
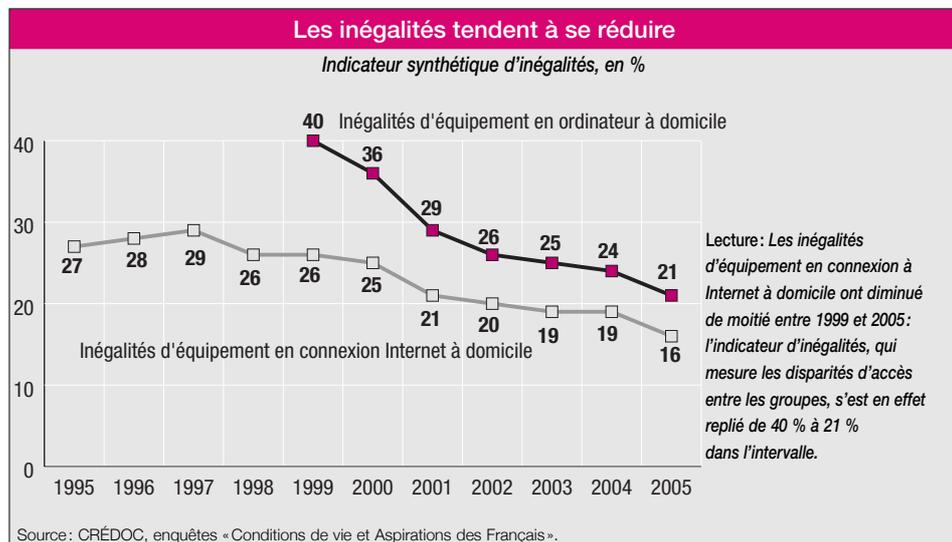
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2005.

Les disparités d'équipement à domicile diminuent

Premier élément positif : les disparités d'équipement à Internet sont aujourd'hui deux fois moins importantes qu'elles ne l'étaient en 1999 : l'indicateur d'inégalités mis au point par le CRÉDOC est passé de

40 % à 21 % en six ans. Celles relatives à l'ordinateur ont diminué moins vite, mais significativement tout de même (-13 points en 8 ans). En tout état de cause, les inégalités d'accès à Internet restent plus importantes que les inégalités d'accès à l'ordinateur (21 %, contre 16 %). Ces mouvements de baisse, assez nets,

sont pourtant irréguliers. Une pause a été marquée entre 2002 et 2004, à la fois pour Internet et pour l'ordinateur. Cela s'explique par les premiers pas de l'ADSL dans les foyers français. Cette technologie de connexion à haut débit et aux prix attractifs est d'abord apparue dans les grandes agglomérations. Il s'en est suivi un fort accroissement des inégalités d'accès à l'ADSL entre les grands pôles urbains et le reste du pays. Puis, au fur et à mesure que l'ADSL a été disponible dans les petites communes, les inégalités se sont réduites : en 2005, le mouvement de réduction des inégalités a pu reprendre. La tendance globale à la réduction des inégalités trouve une illustration dans les quelques chiffres suivants : en 1998, les personnes les moins aisées (disposant de moins de 2300 euros mensuels dans leur foyer) détenaient 32 % du parc des connexions à Internet à domicile ; aujourd'hui, elles en possèdent une part plus conséquente : 45 % (contre 55 % pour les individus plus fortunés).



Comment évaluer le « fossé numérique »

Le CRÉDOC a mis en place, notamment pour le compte du Conseil Général des Technologies de l'Information (CGTI) et de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), un baromètre permettant de suivre la diffusion des nouvelles technologies dans la société française. Ce baromètre est inséré dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC.

Pour évaluer l'importance du fossé numérique, nous utilisons un indicateur synthétique : le coefficient de Gini. La méthodologie, détaillée dans le rapport d'analyse, permet non seulement de suivre l'évolution dans le temps des disparités d'équipement, mais également de révéler quels sont les facteurs les plus discriminants de l'appropriation des outils numériques : niveau de diplôme, profession, âge, lieu de résidence, niveau de revenu. Plus cet indicateur est élevé, plus les inégalités sont importantes. Pour donner quelques ordres de grandeur, l'indicateur synthétique d'inégalités de l'accès à Internet à domicile est égal à 21 % ; à titre de comparaison, l'indicateur synthétique des inégalités de revenu dans l'ensemble de la population est de 12 %, celui qui correspond à l'équipement en télévision est de 1 % (quasiment tout le monde a une télévision aujourd'hui). En d'autres termes, les inégalités d'accès à Internet sont deux fois plus importantes que les inégalités de revenu.

Un rattrapage est donc indéniablement en cours, mais beaucoup de chemin reste à parcourir pour que les nouveaux services numériques soient équitablement répartis au sein de la population : les personnes disposant de moins de 2300 euros mensuels représentent 63 % de la population et ne détiennent aujourd'hui que 45 % des connexions à Internet et 51 % du parc de micro-ordinateurs.

On pourra se rassurer en constatant que le taux d'équipement en connexion Internet des personnes les moins diplômées (disposant d'un diplôme inférieur au baccalauréat) est passé de 1 % en 1998 à 24 % en 2005 ; mais cela ne doit pas faire oublier que, dans le même temps, le taux d'équipement des personnes les plus diplômées (titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur) est passé de 8 % à 56 %. Qui peut dire si l'écart entre ces deux groupes se réduira de manière significative au cours des prochaines années ?

L'influence du capital économique et culturel

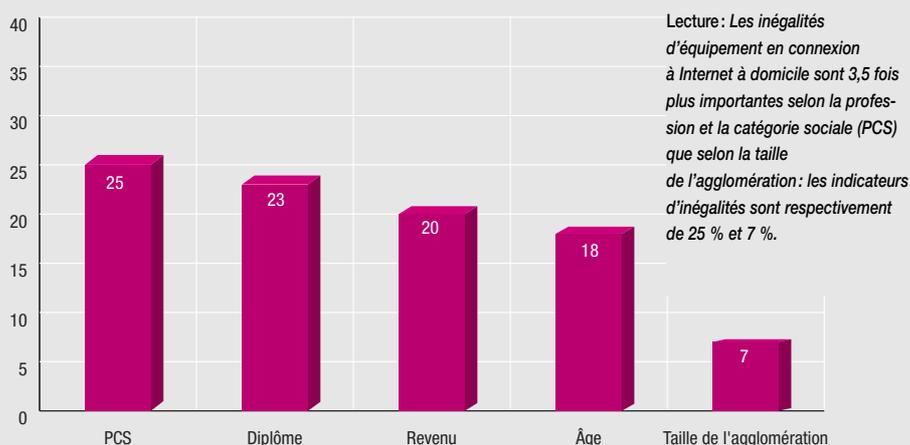
Les inégalités les plus importantes sont fonction du capital culturel et économique. En effet, alors que l'indicateur d'inégalités du CRÉDOC pour l'accès à l'ordinateur et à Internet est de 7 % pour la taille d'agglomération, il est de 25 % pour les catégories socioprofessionnelles, de 23 % pour le diplôme, et de 20 % pour le revenu. L'âge lui-même joue beaucoup (18 %). Autrement dit, les écarts sont 3,5 fois plus importants selon la catégorie sociale que selon le lieu de résidence.

Habiter dans les grandes villes ou en milieu rural ne joue pas vraiment sur la probabilité d'être équipé en ordinateur ou en connexion Internet, mais plutôt sur les chances d'accéder au haut débit : en juin 2005, 60 % des connexions en milieu rural étaient à haut débit, contre 87 % des connexions en Région parisienne.

La composition du foyer est, elle aussi, un élément clé des disparités d'accès. Comme pour la plupart des biens d'équipement (automobile, télévision, appareils électroménagers, etc.), le mécanisme dit « d'économie d'échelle » permet aux ménages les plus nombreux, disposant généralement de revenus plus conséquents, de mieux se doter que les autres. De fait, les familles comprenant cinq personnes ont trois fois plus de chances d'être équipées d'une connexion à Internet que les personnes

La catégorie sociale, le diplôme et le revenu sont les principaux facteurs d'inégalités

Indicateur synthétique d'inégalités d'accès à l'ordinateur et à Internet à domicile, en %



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2005.

vivant seules (les taux d'équipement sont respectivement de 50 % et 18 %).

Simple ou double fossé numérique ?

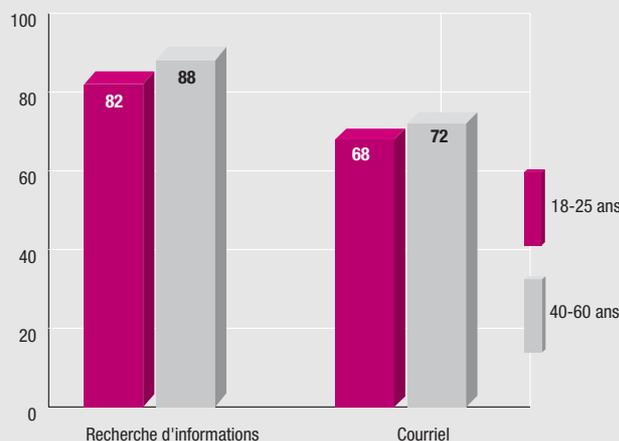
Certains observateurs rappellent avec raison que les inégalités d'équipement en ordinateur et en connexion Internet ne sont pas les seuls critères à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse de près au fossé numérique. Il convient également d'analyser les usages et les manières de s'approprier ces nouveaux outils. Quelle importance d'être équipé d'une connexion à Internet si l'on ne s'en sert pas, ou si l'on ne sait pas en tirer parti ? Selon son utilisation, la valeur ajoutée de l'ordinateur est très variable. Plate-forme de jeux vidéos, outil de recherches d'information et d'accumulation des

compétences ou instrument de télécommunication, les bénéfices retirés de l'informatique dépendent étroitement de la manière dont on s'en sert. D'où l'idée que les pouvoirs publics devraient répartir leurs efforts entre les incitations à l'équipement (des écoles, des universités, de entreprises, des administrations, des particuliers) et la formation des usagers. Tout le monde n'ayant pas les mêmes prédispositions à se familiariser avec l'informatique, il serait inutile d'inonder la population de matériel informatique sans prévoir les mesures d'accompagnement qui en faciliteraient l'appropriation.

Il n'y aurait donc pas un simple fossé numérique, entre ceux qui sont équipés et ceux qui ne le sont pas, mais un « double » fossé, avec d'un côté, les initiés sachant profiter de la société de l'information et, de l'autre, ceux qui ne sont

La recherche d'informations et le courrier électronique sont très largement utilisés, quel que soit l'âge

Proportion d'individus pratiquant ces activités, en %



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2005.

pas équipés ou qui éprouvent des difficultés à tirer parti de ces outils. Afin de tirer au clair cette question, le CRÉDOC a aussi étudié les inégalités d'usage de l'informatique, ainsi que les différentes représentations véhiculées par les outils numériques.

De faibles disparités d'usage

En 2004, l'indicateur d'inégalités du CRÉDOC est de 24 % pour l'équipement donnant accès à Internet à domicile mais il n'est que de 8 % pour la fréquence d'utilisation d'Internet à la maison ; celui qui traduit la spécificité des usages (jeux en réseaux, envoi de courrier électronique, achats à distance...) n'est que de 12 %. Autrement dit, le « double fossé numérique » n'est pas aussi important qu'on pouvait le craindre. Le principal obstacle dans l'appropriation des outils numériques reste l'acquisition d'un ordinateur et d'Internet.

Les disparités d'usage sont essentiellement liées à l'âge et portent sur les jeux en réseau sur Internet, l'utilisation des services de messagerie instantanée ou les « chats », le fait d'utiliser son ordinateur personnel pour effectuer des tâches professionnelles. Dans les deux premiers cas, ce sont surtout les jeunes qui sont concernés, tandis que, dans le troisième, ce sont plutôt les cadres et les étudiants. Pour la recherche d'informations, l'envoi d'e-mails ou la gestion des photos numériques, c'est plutôt l'homogénéité

qui prévaut. La plupart des personnes équipées utilisent ces services, quelle que soit leur catégorie sociale, leur âge ou leur niveau de revenu. Les pratiques sont également homogènes pour les achats par Internet et pour le téléchargement de musique, de films ou de logiciels.

Les différences d'usage sont non négligeables selon la taille de l'agglomération, mais cela est probablement imputable aux distorsions générées par l'ADSL : le « haut débit », plus souvent disponible dans les grandes villes, autorise des connexions plus fréquentes et plus longues.

Des opinions assez homogènes sur les nouvelles technologies

Enfin, en matière d'opinions comme en matière d'usages, la convergence prédomine. Dans l'ensemble de la population, quelques spécificités existent selon la profession et la catégorie sociale, l'âge ou le niveau de diplôme, mais les écarts semblent assez faibles lorsqu'on les compare aux inégalités d'équipement : l'indicateur des inégalités d'équipement est égal à 24 %, tandis que l'indicateur de dispersion des opinions n'est que de 9 %. Deux attitudes se démarquent tout de même : l'idée selon laquelle Internet est un bon outil pour faire des achats (l'indicateur de différence d'opinion est de 16 %) et le fait de considérer que l'ordinateur est facile à utiliser (13 %). Dans ces deux cas, les jeunes et les cadres

sont plus particulièrement convaincus que les autres. En revanche, tout le monde est d'accord pour dire qu'Internet est utile pour accomplir des démarches administratives ou fiscales (l'indicateur de différence d'opinion n'est que de 5 %) ou pour suivre des formations (4 %).

Pour en savoir plus

● Les résultats présentés ici sont extraits d'un rapport du CRÉDOC intitulé : *La dynamique des inégalités en matière de nouvelles technologies (méthodes d'approche – analyse évolutive)*, David Alibert, Régis Bigot et David Foucaud, Cahier de recherche n° 217. Il est disponible au CRÉDOC, prix : 28 euros. Le rapport est consultable sur le site du CRÉDOC : www.credoc.fr

● L'analyse a été réalisée à partir de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », réalisée chaque année en face à face auprès d'un échantillon de 2 000 personnes de 18 ans et plus.

● À lire également : *La diffusion des technologies de l'information dans la société française*, Régis Bigot, Collection des rapports du CRÉDOC, n° 237, décembre 2005. Le rapport est disponible sur le site de l'ARCEP : www.arttelecom.fr/publications/etudes/et-credoc2005.pdf

Les principales différences d'opinion ont trait à l'achat sur internet et à la complexité technologique

Indicateur synthétique de différences d'opinion, en %

Lecture : Les disparités d'opinion concernant les nouvelles technologies sont plutôt faibles : par exemple, l'indicateur synthétique des différences d'opinion entre les groupes n'est que de 5 % à propos de l'idée qu'Internet est un bon outil pour accomplir des démarches administratives ou fiscales.

Internet est un bon outil pour faire des achats	16
Pense que les ordinateurs sont assez faciles à utiliser	13
Est « très » ou « assez » attiré par les produits comportant une innovation technologique	11
Pense que les ordinateurs sont assez faciles à installer	11
Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable	10
Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne	10
Internet est un bon outil pour faciliter la vie quotidienne	9
Internet est un bon outil pour se faire des amis, entretenir des relations	9
Internet est un bon outil pour se distraire	9
Internet est un bon outil pour trouver des offres d'emploi	8
Internet est un bon outil pour accomplir des formalités administratives ou fiscales	5
Internet est un bon outil pour suivre des formations	4
Moyenne	10

Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2004 et 2005.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

●
Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

●
Directeur de la publication : Robert Rochefort

●
Rédacteur en chef : Yvon Rendu

●
Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

●
Diffusion par abonnement uniquement
30,49 euros par an
Environ 10 numéros

●
142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

●
Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

●
www.credoc.fr